

les
SAS

Bulletin historique des Anciens des



Affaires Algériennes et Sahariennes



N° 36 - Octobre 2011



7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
tél. 09 77 72 78 98 - e-mail : aff.alg@wanadoo.fr
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n° 247

Conseil de l'Association au 29 janvier 2011

Vice-Présidents d'Honneur :

*Pierre CHARIÉ-MARSAINE
André WORMSER*

Membre d'Honneur :

Jean-José ARCHIMBAUD

Président :

Daniel ABOLIVIER

Vice-Président :

Général Jean-Pierre VIEILLARD

Trésorier :

Philippe AUBERT

Membres :

*Stanislas GALL
Jacques LÉVÈQUE
Jacques NARDIN*

Les statuts de l'Association sont disponibles à notre siège sur simple demande.

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association

LES ANCIENS DES

AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES

dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie : son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont : les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...

Sa durée est illimitée.

Sommaire N°36 Octobre 2011

- Le Mot du Président..... **p.3**
- Journée d'Hommage aux Harkis..... **p.4-5**
- Directive de l'OAS concernant les SAS ... **p.6**
- Serge Nastchokine..... **p.7**
- Témoignage du Capitaine Pierre Rivière..... **p.8-10**
- Ça s'est comme ça !..... **p.11**
- De la SAS d'El Maad au camp de Harkis de Rivesaltes par Luc Triballier..... **p.12-13**
- L'histoire d'une famille de "Pieds-Noirs" La Famille Banon..... **p.14-16**
- Liste des Médecins morts dans l'exercice de leur mission humanitaire .. **p.17**
- Aperçu sur la cellule familiale musulmane et condition de la femme..... **p.18-20**
- Entrée en France de Harkis par Maurice de Kervénoaël **p.21**
- Divers..... **p.22**
- Bibliographie..... **p.23**

Rappel

Cotisation à l'Association :

elle est de

50 euros / an

(déductible pour 60% de l'impôt sur le revenu).

N'attendez pas la fin de l'année pour la régler.

Le Mot du Président

Je reproduis, page suivante, le message distribué le 25 septembre 2011 lors de la Journée d'Hommage aux membres des Formations Supplétive à Paris.

Rien sur les massacres des Harkis et partisans de la France perpétrés par les «vainqueurs» devant l'Armée Française coupable de «non-assistance à personne en danger». Rien sur le sort réservé aux rescapés de ce massacre, voués à une vie de parias, eux et leurs enfants...

L'assistance était composée aux 9/10^{ème} d'Européens ! Notre association, qui compte cinq cents camarades à Paris et Région n'avait reçu qu'une invitation l'avant-veille ! Et l'on ne pouvait entrer sans invitation...

Il serait souhaitable que les associations de Harkis et la nôtre se concertent pour que la Journée des Harkis 2012, cinquantième anniversaire de la fin de l'Algérie Française, soit mieux organisée et que les Harkis et leur famille soient vraiment majoritaires. Après, il est à craindre que l'État tournera la page ou même refermera le livre...

La préparation de la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, l'année prochaine, devrait aussi nous préoccuper. Il ne faut pas que cela soit le prétexte d'une «réconciliation» avec les dirigeants actuels de ce malheureux pays. Qu'on ne nous parle pas de la réconciliation avec l'Allemagne ! Nous ne nous sommes pas réconciliés avec Hitler ! Nous n'avons d'ailleurs jamais fait la guerre à l'Algérie, mais à des terroristes.

Je reproduis aussi le discours de Marc Laffineur, nouveau Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, et celui de Tahar Aberkane, Président d'une association Harkis de l'Aurès, au monument au d'Amboise, le même jour (*voir pages suivantes*).

Pour terminer, je dois dire que mes dossiers de demandes de séjour pour quelques enfants de Harkis, parias cités plus haut, n'aboutissent pas. J'ai pourtant eu l'occasion, le 25 septembre aux Invalides, d'en parler à M. Guéant, Ministre de l'Intérieur et de l'Immigration. Il m'a dit : «*Ces dossiers sont dignes d'intérêt*» !

Mais il convient de citer ici, la devise du Général Hoche :
«*Res non Verba*»!

Daniel Abolivier

**Message de Monsieur le Président de la République
Journée Nationale d'Hommage aux Harkis et Autres Membres des Formations Supplétives
Cour d'Honneur des Invalides, Dimanche 25 Septembre 2011**

En rendant officiellement hommage aux Harkis et autres forces supplétives chaque 25 Septembre, la France honore la mémoire de soldats qui sont tombés ou qui se sont battus pour elle.

Des soldats qui avaient fait le choix de leur patrie au risque de devoir quitter leur pays natal.

Des soldats qui ont préféré rester fidèles à leur serment jusqu'au bout.

Des soldats qui n'ont jamais voulu abandonner la République au prix de l'exil.

Des soldats qui ont pourtant attendu trop longtemps la reconnaissance de la Nation.

De cette reconnaissance je veux être le garant.

Je souhaite aujourd'hui associer les familles à cette cérémonie du souvenir.

Les familles qui ont accompagné les Harkis dans leur combat, dans leur fidélité et dans leur retour en France.

Un retour qui, pour presque tous, était une découverte et qui fut parfois amère.

À ces hommes d'honneur, à ces soldats et à leurs familles, je veux dire qu'ils ont pleinement droit, au même titre que leurs autres compagnons d'armes, à l'hommage de la Nation et au respect de l'ensemble des citoyens .

Nicolas Sarkozy

**Discours de M. Tahar Aberkane, Président de l'ADIFRA (*)
au Mémorial des Harkis de l'Aurès à Amboise le 25 septembre 2011**

« **C'**est un rendez-vous avec notre histoire. Une histoire mal connue, une histoire douloureuse et souvent déformée. Une histoire qu'il importe aujourd'hui de rappeler aux Français, parce qu'elle exprime la souffrance d'hommes qui ont aimé la patrie... Le travail de deuil, indispensable, ne doit en aucun cas être synonyme d'oubli ».

Ces propos sont ceux du Président Chirac, il les a prononcé le 25/09/2001 lors de la cérémonie du 25/09/2001, il y a juste dix ans.

Nous sommes à Amboise, un des rares endroits où nous pouvons nous recueillir devant un mémorial où sont inscrits des noms d'hommes qui ont versé leur sang pour la France. Ils sont au nombre de 700 environ, originaires de la Commune Mixte d'Arris dans l'Aurès.

Cette région d'Algérie composée de montagnards berbères a été un réservoir de combattants pour l'armée française. Ils ont fait d'excellents tirailleurs, spahis, goumiers, leurs régiments sont les plus décorés de l'armée française. L'Italie, le débarquement de Provence, l'Atlantique, l'Alsace puis l'Indochine, l'AFN en sont les témoignages glorieux.

Aujourd'hui, de ces anciens combattants, il n'en reste presque plus et beaucoup d'entre eux n'ont jamais compris l'ingratitude de la France pour qui la reconnaissance n'est plus une valeur. Leurs descendants doivent et feront en sorte de corriger cela. Un peuple sans mémoire et sans valeurs ne peut pas faire une grande nation.

Aujourd'hui nous sommes dans une autre étape : nous devons ensemble entreprendre un travail de mémoire.

Comment ?

Il y a deux axes :

Au niveau national en appelant le gouvernement à insérer dans les livres l'histoire des harkis et en rappelant exactement leurs engagements, sacrifices pour la France. Bien entendu il faudra restaurer leur dignité. Il y a assez d'historiens objectifs pour le réaliser.

N'attendons pas qu'il soit trop tard. Il est dans l'intérêt de l'état d'accepter que cette composante française qui a fait partie de la France n'en soit pas exclue.

Au niveau local en sollicitant des autorités départementales et locales des moyens pour que l'histoire de ces Aurésiens venus s'installer en Touraine ne disparaisse pas avec eux. Ceci pourrait se faire par une thèse d'histoire par exemple. Il y a matière à écrire leur départ d'Algérie, leur arrivée en Touraine et leur intégration et la réussite de leurs enfants.

J'avais également soulevé l'an passé le cas des Pupilles de la Nation, enfants de Morts pour la France. Il faut que l'État français soit reconnaissant envers eux car leurs parents ont donné leur vie et ils doivent obtenir satisfaction lorsqu'ils sollicitent de rester en France ou bien la nationalité française. Les parlementaires, le préfet doivent entendre cette revendication qui fait l'objet d'un projet de loi resté dans les tiroirs.

Merci de votre attention et au nom de ces anciens combattants, je vous dis : « *Participez activement, mesdames et messieurs les élus, M. le Préfet, à cette nouvelle histoire de la mémoire pour qu'il n'y ait pas oublié* ». Ces cérémonies n'en auront que plus de sens.

(*) (ADIFRA : Association de Défense des Intérêts des Français Rapatriés d'Algérie)



Message à l'occasion de la Journée nationale d'Hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives

Nous rendons aujourd'hui un hommage solennel aux Harkis et aux membres des formations supplétives qui ont servi la France tout au long de la guerre d'Algérie.

Le 25 septembre 2001, il y a 10 ans, lors d'une "journée nationale d'hommage aux Harkis", Monsieur Jacques Chirac, Président de la République, adressait à ces derniers et à leurs familles un message solennel «de respect, d'amitié et de reconnaissance».

Cette journée fut pérennisée deux ans plus tard par son inscription au calendrier commémoratif, comme «journée nationale».

Il aura donc fallu attendre presque 40 ans pour que la Nation affirme véritablement toute sa reconnaissance envers les Harkis, les membres des troupes supplétives et, plus largement, envers tous les Musulmans d'Algérie qui firent le choix de la France durant ces terribles années.

Tous ceux que l'on englobe désormais sous le vocable «Harki» s'illustrèrent en Algérie avec dévouement et ardeur aux côtés de l'armée française, de 1954 à 1962, pour défendre les idéaux de notre pays, leurs terres, et protéger leurs familles.

En agissant ainsi, ils marchaient sur les traces de leurs pères, de leurs grands-pères qui, aux heures tragiques de notre histoire, entre 1914 et 1918 puis entre 1939 et 1945, contribuèrent vaillamment à la sauvegarde de notre pays et de l'honneur du drapeau français, écrivant en lettre de sang certaines des plus belles pages de l'histoire de France.

Comme eux, leurs fils et petits-fils ne déméritèrent pas. Civils pour la plupart, armés par la France afin d'assurer la sécurité des points stratégiques, de villages ou de zones parfois plus étendues, mais aussi de participer à des opérations militaires. Ces hommes firent face durant la guerre fratricide que fut pour eux la guerre d'Algérie, restant indéfectiblement fidèles à la France, jusque dans l'adversité la plus tragique.

Ils peuvent en être fiers et nous en sommes infiniment fier.

La fin des combats ne marqua pas pourtant la fin de leurs souffrances. Bien au contraire, ai-je envie de dire !

Ceux qui restèrent au pays, y compris par choix, furent les premières victimes de l'opprobre de leurs compatriotes. Un destin souvent funeste les attendait, dont le tragique souvenir hante toujours nos mémoires.

Ds milliers d'autres allaient connaître l'exil. Abandonnant leur terre natale, parfois leur famille, ils traversèrent la Méditerranée pour commencer une nouvelle vie dans une France qu'ils ne connaissaient pas, ne les attendait pas, voire n'en voulait pas !

Par le courage qu'il leur a fallu pour choisir la France, par les souffrances et les sacrifices consentis, par les épreuves qu'ils ont endurées pour Elle ou à cause d'Elle, et par la fierté et la dignité dont ils ont toujours fait preuve, les Harkis ont bien mérité de la Nation.

Ils nous ont appris la volonté, l'honneur et la fidélité. Leur histoire est notre histoire.

Que leur engagement, leur don de soi, leur sens du renoncement reste à jamais un exemple pour tous les Français, et notamment pour les jeunes générations.

Même si nous avons bien, les uns et les autres, que cette commémoration qui nous réunit aujourd'hui n'a pas la force de guérir à elle seule leurs blessures, au moins a-elle le mérite de rappeler le drame des Harkis, qui demeure inconnu du public, et d'affirmer leur appartenance pleine et entière à la nation française.

Honneur aux anciens Harkis !

Vive la République !

Vive la France !

Marc Laffineur

Secrétaire d'État aux Anciens Combattants

Proverbe

لا تَطْرُدْ كَلْبًا تَعْرِفُ كَلْبَهُ الْيَوْمَ مَا تَعْرِفُ كَلْبَهُ غَدًا

“ Ne chasse pas le chien dont tu ne connais pas le maître ”

DIRECTIVE DU FLN CONCERNANT LES SAS

EN AVRIL 1962

CABINET DU MINISTRE.

EXTRAIT DE LA SEMAINE DU 9 AU
15 DECEMBRE 1957

SECRET

- Actualités Militaires -

Instructions rebelles :
- contre les Sections Administratives Spécialisées (S.A.S.)

"La S.A.S. constitue la cellule de base de la politique ennemie. Elle est l'objectif principal auquel nous devons faire face.

"Tous les capitaines des zones sont tenus de surveiller dans tous leurs faits et gestes, les capitaines chefs de S.A.S. ; et suivre dans ses moindres détails l'évolution de leur politique. Des personnes spécialement détachées étudieront plus particulièrement les méthodes et moyens de travail des S.A.S. car c'est en connaissant bien son ennemi que l'on pourra mieux parer à ses coups.

"Tous les capitaines commandant les zones opérationnelles sont tenus de détruire cette infrastructure répressive de l'ennemi. Une lutte sans merci contre les S.A.S. doit être organisée à l'échelle zonale. Les Chefs de zone pourront créer l'esprit d'émulation entre les soldats en prévoyant des récompenses (avancement en grades, citations, etc...) pour les moudjahidines ou fidaïs ayant abattu un chef de S.A.S.

En un mot, la lutte contre la S.A.S. doit être inépuisable et continue."

Les Officiers d'Affaires Algériennes, Chefs de S.A.S. ayant essentiellement pour mission de rechercher les contacts avec la population musulmane et de lui apporter notre aide sous toutes ses formes, cette mise en garde proscrite contre eux par les Chefs rebelles représente à la fois un témoignage irréfutable de leur efficacité et une preuve que le F.L.N. redoute encore plus l'aspect "pacification" que l'aspect militaire de l'action de la France en Algérie, une preuve indiscutable que cette pacification n'est pas un vain mot, un mot à écrire entre guillemets - ainsi que M. Maurice Duverger a pris l'habitude de le faire dans le "Monde".

TRANSMIS à

-MM. les Officiers Chefs de S.A.S.

à toutes fins utiles mais en attirant leur attention sur la lutte sans merci que préconise le Commandement Général de la Willaya d'ORAN.

TIZI-OUZOU, le 31 Décembre 1957.

Le Colonel Y. NIOX, du Service des Affaires Algériennes, en mission auprès du PRÉFET DE LA GRANDE KABYLIE.

YN/DP.-
PRÉFECTURE DE LA
GRANDE KABYLIE.-

AFFAIRES ALGÉRIENNES.-

N° 8.060 /A.A.
Cl : 2I2



À ma connaissance, les Officiers SAS, dans leur très grosse majorité, n'ont pas suivi l'OAS. L'épisode que j'ai raconté au sujet de Pieds-noirs venant me démarcher, après le cessez-le-feu, soit disant pour me vendre de la peinture, et les moghaznis me criant : "attention ! ce sont des gens de l'OAS qui viennent t'assassiner" illustre également l'opinion des Harkis au sujet de l'OAS !

J'ai aussi raconté comment certains de mes moghaznis, rendant visite à un camarade blessé à l'hôpital Maillot d'Alger avaient failli se faire assassiner par de jeunes européens. Ils étaient en uniforme et l'un d'entre eux, le Brigadier M, leur a montré la Croix de Guerre qu'il portait et leur a dit :

"j'ai gagné cette médaille en 1940 à Dunkerque ! Tu ne vas pas me tuer ? !"

Un camarade, Chef de SAS dans la

région d'Orléansville, m'a raconté qu'un maquis OAS avait voulu embrigader ses moghaznis et que, devant ses réticences, on l'avait enfermé ! Ses moghaznis étaient tout de même parvenus à communiquer avec lui et il leur avait dit : " foutez le camp !", ce qu'ils avaient fait !

SERGE NASTCHOKINE - CYR 52/54

CHEF DE LA SAS DE ACHAACHA - PAR DANIEL ABOLIVIER



Carte reçue de Serge Nastchokine - décédé en 2009.

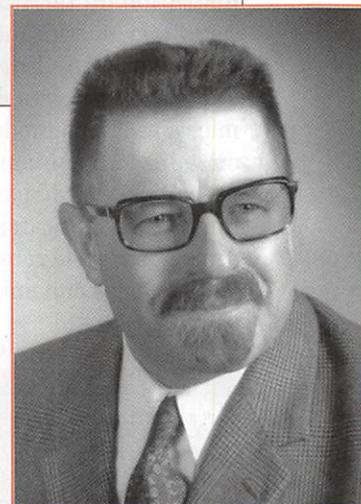
J'ai égaré l'original de ce document ! Heureusement, comme l'écriture de notre camarade était assez difficile à lire, même pour un ancien instituteur et professeur, je l'avais transcrite à la machine.

La Réunion, 13 11 07

Mon Cher Daniel,

Actuellement chez ma fille à la Réunion, je me pencherai sur le problème D. Quelques problèmes de jante, c'est le chabaniiste, plus de Harkis, le dernier a lâché en octobre. Comme beaucoup d'anciens, la nuit je rêve à la SAS. Je n'ai pas assez de talent pour écrire dans la revue. Ce que je pourrais leur dire choquerait certains officiers généraux, bien dans leurs pantoufles. Après avoir été de purs salauds comme capitaines en 1962. J'ai eu la satisfaction de recevoir une lettre de Mme Killian (petite fille de l'amiral) me remerciant d'avoir sorti des griffes de l'ALN en juin 1962 son beau-père ; cette action (à Renault - Algérois) a été menée par des déserteurs, commando OAS de Mostaganem, séjournant depuis deux mois sur le territoire de la SAS au village musulman. L'Armée française, 12è RD, a toujours reculé. Quelle histoire !
Amicalement

S. N.



Ce mot de notre camarade Serge Nastchokine, n'était pas destiné à être publié. Je l'ai retrouvé dans mes papiers et j'ai estimé qu'il avait sa place dans le Bulletin. Il relate des faits dont les historiens ne parleront pas.

Explication de l'affaire D. Il s'agit d'un ancien Officier SAS que j'avais demandé à Nastchokine de retrouver, rien de grave ! Il n'avait jamais rompu les liens avec ceux de ses moghaznis qui avaient trouvé refuge en France en 1962.

Serge Nastchokine (CYR 52/54 Union Française) a suivi en 1958 le Cours long des Affaires Algériennes à Alger, une année scolaire pendant laquelle une vingtaine d'officiers de carrière ont reçu un enseignement approfondi, notamment les langues arabe et berbère, qui les a beaucoup aidés dans leurs mission de Chefs de SAS. C'est là que je l'ai connu.

Serge m'a raconté qu'élève à Coëtquidan, l'Attaché militaire soviétique avait demandé à le rencontrer. Il avait refusé mais le Commandant de l'École lui en avait donné l'ordre. Le militaire russe lui avait proposé de retourner en Union Soviétique (Serge était le fils d'un Émigré russe, ambassadeur de Russie à Londres au moment de la révolution russe. Son père était alors venu en France où il avait gagné sa vie comme chauffeur de taxi parisien !). Serge avait refusé l'offre de rentrer dans une école militaire russe et avec humour expliquait : "après deux ans à Coët, l'idée de continuer dans une école militaire ne me séduisait pas !"

Serge m'a raconté que son frère, ingénieur agronome, avait accepté la même offre des soviétiques de retourner en Union Soviétique où on lui donnerait la direction d'une ferme d'État et qu'il avait disparu... Il m'a raconté aussi que la SAS d'Achaacha était située sur la côte méditer-

ranéenne, couverte d'un maquis impénétrable d'épineux, repaire de "hors la loi". Une unité d'élite (paras ?) était passée et déclara que rien ne les arrêterait. Après une semaine, ils étaient revenus, leurs treillis en lambeaux, sans avoir réussi à pénétrer le maquis !

Serge n'utilisa pas la force mais la ruse. Il réussit à trouver les passages sous les épineux et tendait des embuscades aux quelques rebelles qui les empruntaient. Cela lui permettait de recueillir des informations qu'il transmettait à l'autorité militaire, sans en indiquer la source. Cela lui permit aussi de récupérer des armes, dont certaines assez rares, de provenance russe. Il les aurait fait passer clandestinement en France et elles seraient au musée de l'Infanterie à Montpellier ?

J'ajoute une anecdote qui m'est venue à l'esprit en transcrivant la carte de Serge : pendant l'année du Cours long des Affaires Algériennes à Alger 58/59, j'ai effectué un stage dans une SAS du Titteri (Sud de Médéa). Pour m'y rendre, j'ai emprunté des convois militaires. Serge et moi avons ainsi fait escale à Médéa pour un repas au mess de garnison. Avant le repas, nous avons pris un pot au bar et, pour plaisanter, j'ai dit au barman : "apporte un whisky au lieutenant kabyle !". La barbe rousse de Serge me permettait cette plaisanterie...

À table, au mess, Serge s'est trouvé, par hasard (?), à côté de l'O.R. (*) de l'unité !

(*)O.R. = officier de renseignement

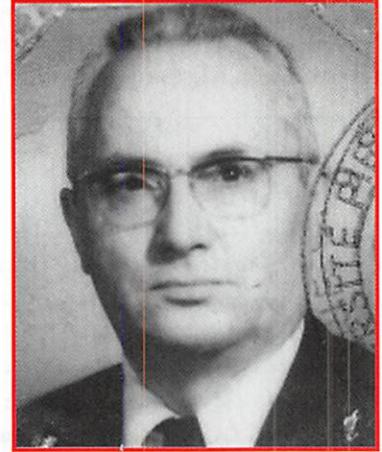
A l'occasion du cinquième anniversaire du décès de notre camarade Pierre Rivière, nous publions un extrait du livre du Général Faivre « Les Combattants Musulmans de la Guerre d'Algérie » L'Harmattan Histoire et perspectives Méditerranéennes

Après avoir servi de 1955 à 1962 en qualité d'Officier des Affaires Algériennes (Officier de Réserve en situation d'activité), Pierre Rivière a fait jusqu'en 1983 une carrière universitaire à Jussieu et au CNRS. Affecté d'abord au Sahara, dans un régiment d'Infanterie Coloniale, il entretient de bonnes relations avec l'Administrateur Abrial, et constate que malgré la sous-administration du territoire, nombreux sont les sympathisants de la France. Jusqu'en 1956, il ne se passe rien dans les Territoires du Sud. Le premier attentat se produit à Ghardaïa, où quinze Musulmans sont égorgés. Le ramassage des armes fut alors imposé, mesure catastrophique, car seuls nos amis livrèrent leurs armes, alors que nos ennemis les cachaient.

Rivière participe ensuite à des opérations avec le 2^{ème} RE dans la région d'Ain Sefra à la frontière marocaine.

Ayant demandé sa mutation aux Affaires Sahariennes, Rivière est affecté fin 1956 aux Affaires Algériennes dans le secteur de Barika ; il est Chef de SAS à Ménaa, puis sert dans une Sous-préfecture. Il nous rappelle d'abord ce qu'est l'Aurès en 1954-56 :

" En 1954 existait dans l'arrondissement de Batna la Commune Mixte de l'Aurès, Chef-lieu Arris. Quelques temps après la création (juin 1956) le département de Batna prit le nom de Département de l'Aurès. Par contre il avait été créé par le Général Parlange un Terri-



Capitaine Pierre Rivière

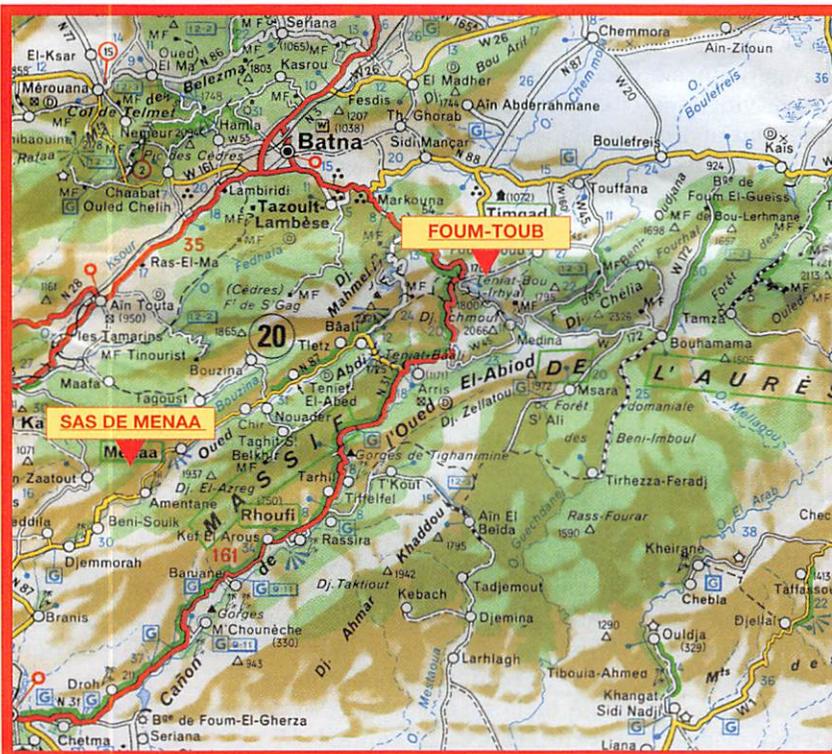
toire militaire des Aurès-Némentchas, dans lequel il avait autorité sur les Sous-Préfets".

Le Général Parlange réussit alors à pacifier l'Aurès proprement dite, en engageant dans la montagne le 18^{ème} RPC du Colonel Ducournau, la Légion et les Tabors et en accordant aux Caïds les armes que ceux-ci demandaient dès la fin de 1954. Les premiers à avoir été armés, aussitôt après l'attentat du 1^{er} novembre 1954, étaient les Ouled Daoud, vulgairement appelés Touaba (pluriel de Toubi), aux ordres de l'Agha Merchi. Ils attendirent un an avant d'être payés (120 F par mois). Les anciens du village proposaient au général un contingent de jeunes harkis, et la harka était constituée à la suite de longues négociations. En 1957, il ne reste que deux cents rebelles dans les Aurès-Némentchas.

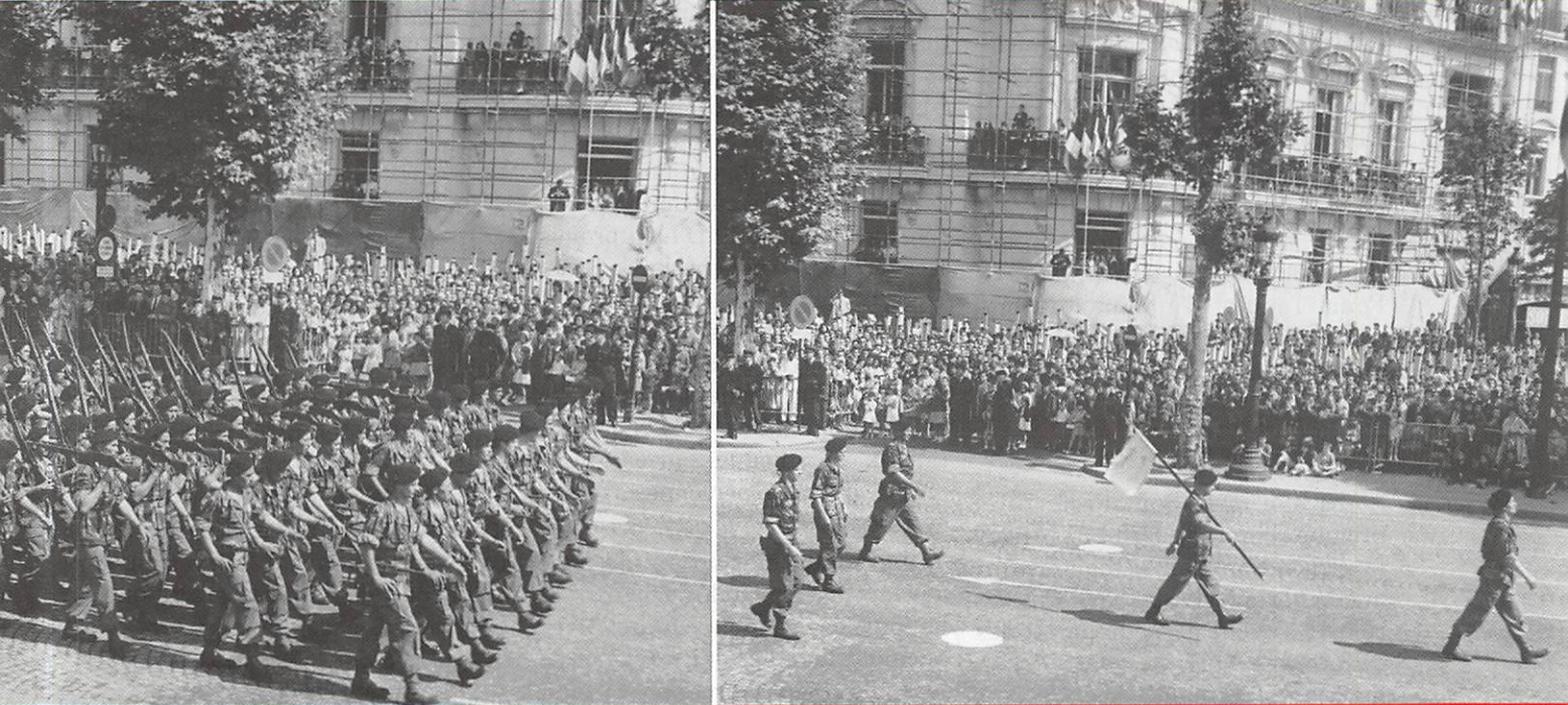
L'Agha Merchi

Dans son rapport (page 32), le Capitaine Anglada ne parle pas du troisième douar des Touabas, celui d'Ichmoul où était implantée la SAS de Medina et où se trouvaient depuis le 1^{er} juin 1955 trente hommes du maghzen de Médina et quarante de la harka de Foum-Toub sous les ordres de Ferroudji Salah qui s'est toujours considéré comme un homme de l'Agha Merchi.

Localisation S.A.S. de Ménaa



Extraits Carte Michelin N° 172



14 Juillet 1960 - Harkis de l'Aurès défilant aux Champs Elysées à Paris sous le commandement du Capitaine Pierre Rivière (Photo Pierre Zanettacci)

► "J'ai insisté sur la personnalité de l'Agha Merchi qui a été mon ami jusqu'à sa mort, pour vous expliquer combien l'entreprise de sape de l'influence de l'Agha, qui débuta avec l'arrivée du Sous-Préfet Delnef a été nocive... cependant jamais le sous-préfet n'a mit en doute devant moi le patriotisme de l'Agah. Le remplacement de l'Agha Merchi par Bouchekioua Abdallah a réduit des trois-Quarts l'efficacité de la harka d'Ar-ris, qui malgré le courage et la valeur de son chef, n'eut de véritable efficacité que dans le douar Tighanimine, habité par la refka de Bouchekioua (celle des Ouled Kacem ben Saad). Bouchekioua est resté mon ami jusqu'à sa mort à Château-Renault.

Quant à accuser l'Agha d'avoir des parents et alliés FLN, c'était le cas pratiquement de tous les chefs Touabas, dont la tribu était divisée, dès avant 1954, entre les partisans de Benboulaid et ceux de Merchi. À

ma connaissance, cela n'a entraîné que quelques ralliements à nos côtés et jamais l'inverse. Après le départ du tandem Parlange-Vanuxem. La mise à l'écart de Merchi a été un immense gâchis. Les renseignements que possédait l'Agha ont bénéficié jusqu'au bout à Ferroudji et donc à moi-même, et permis des opérations payantes en lisière de Foum Toub.

L'Agha Merchi a payé de cinq ans de captivité et de sévices à Lambèse son attachement à la France. Rapatrié ensuite, il s'est tué en voiture, en allant visiter ses fidèles Touabas.

Ferroudi Salah et le commando harka de Foum Toub

Le Capitaine Rivière est appelé en 1959 par le général de Crève-cœur, Commandant la Zone Sud Constantinoise à prendre le contrôle du Sous-Quartier de Foum Toub et de son maghzen opérationnel.

"Les 2^{èmes} bureaux de Timgad et de Batna ont demandé avec insistance la décimation et le désarmement du maghzen, et au moins l'exécution de son chef Ferroudji Salah, le tout étayé sur une masse de documents, interrogatoires et renseignements recoupés. Heureusement ce village est celui de la famille du Général Renucci, qui dit au Général de Crèvecoeur : "Tes militaires débloquent complètement".

Envoyé pour trois mois à fin d'une nouvelle enquête, j'y suis resté à ma demande près de quatre ans, seul, après avoir obtenu le départ de l'escadron européen qui s'y trouvait mal. C'est en travaillant avec ces hommes, sur leurs propres renseignements, que j'obtins les résultats qui valurent notamment à Ferroudji Salah d'être décoré de la Médaille Militaire, avec six citations dont une à l'Ordre de l'Armée, et d'être promu Sous-Lieutenant honoraire, à la

demande du Général Ducournau, qui estimait son commando, comme le meilleur du Constantinois. C'est à ce titre qu'on nous fit défiler à Paris le 14 Juillet 1960.

J'étais uniquement opérationnel, les problèmes civils étant fort bien réglés par Ferroudji qui cumulait les casquettes de Maire de Foug Toub et d'adjoint du Commando N°42 qui comptait cent cinquante harkis".

Le désarmement et l'abandon

Ni moi ni la Sous-Préfecture, promue représentant du FLN pour la circonstance, mes hommes ni aucun harki de l'Aurès que j'ai rencontré, n'avons entendu parler des différentes options offertes aux harkis, notamment des contrats dans l'armée, à six mois ou à temps. Le 7^{ème} RTA qui partait pour Épinal était prêt à prendre quelques célibataires comme engagés. Le seule option offerte était : "*Signez là et donnez votre arme*" (dans l'Aurès, la plupart des harkis et moghaznis détenaient leur arme chez eux).

Quant au pécule versé en échange, il était en général remis entièrement au FLN, comme à Arris où chaque harki, après avoir été payé, remettait immédiatement l'enveloppe à M. Bourhis, employé à la Sous-Préfecture, promu représentant du FLN pour la circonstance.

À Foug Toub, Ferroudji Salah avait demandé au Général Ducournau, Commandant le Corps d'Armée de Constantine, à être rapatrié en France avec l'ensemble de ses hommes et leurs familles, en disant qu'il rendrait ses armes sur le bateau. Le préfet Tabti, au demeurant fort malfaisant, n'a joué qu'un rôle mineur en faisant une démarche pour inciter Ferroudji à partir avec sa famille et son mobilier par le canal de la préfecture. Il avait été éconduit par Salah.

Le dimanche 25 mars 1962, alors que les postes voisins de Yabous étaient évacués et occupés par le FLN, le général D, commandant la Division, est venu à Foug Toub et a mangé chez Salah, qui lui a répété ce qu'il avait dit au Général Ducournau. Le général D lui a promis devant moi que ni la harka de Foug Toub, ni celle d'Edgar-Quinet, ni le maghzen opérationnel d'Arris, ni la harka de Bayou ne seraient désarmés, et qu'ils seraient embarqués avec leurs familles. Cela représentait six cents hommes armés, mais près de dix mille personnes avec les familles.

Le lundi matin, un de mes adjoints m'a demandé d'aller passer la journée à Edgar-Quinet avec quelques hommes qui y avaient de la famille. Deux heures après, il était de retour, la harka d'Edgar-Quinet, entourée par le bataillon français voisin, avait été désarmée par surprise au petit matin, sous la menace des 17.7 sur half-track. Les harkis désespérés avaient jeté à terre leurs décorations.

La fin de la journée et le jour suivant furent très éprouvants, dans l'isolement et dans les échos de la fête du FLN qui battait son plein dans le village. Le soir, le commandant du 2/7^{ème} RTA vint me chercher avec deux half-track, pour aller coucher à Timgad, ce que je n'avais jamais fait en quatre ans de présence à Foug Toub.

Pour Ferroudji, c'était le signal que le ne pouvais rien faire et dans la nuit la harka quittait la village pour la montagne, et traitait en armes avec le FLN.

Le lendemain, le maghzen d'Arris et la harka de Bayou étaient désarmés à leur tour par le Secteur. Apprenant ce qui s'était passé, Ducournau envoya un hélicoptère qui récupéra Salah et trois de ses hommes. Sa famille ne l'a rejoint en France que plus tard, à Aix-les

Bains dans l'Aude, où il a vécu les dernières années de sa vie.

Le FLN a globalement tenu parole et aucun de mes hommes n'a été tué. Dans l'Aurès proprement dit, la répression après l'indépendance a été relativement modérée, ce qui n'est pas le cas pour Khenchela, Biskra, Barika et Corneille. La harka N°8 d'Edgar-Quinet, qui avait participé au putsch d'Alger, aurait été massacrée à Khenchela avec d'autres harkas, ainsi que leurs familles. D'où le charnier de quatre mille squelettes, avec femmes et enfants, découvert il y a une dizaine d'année, et attribué à l'armée française par le Journal Libération. Il s'agit de témoignages oraux que, pour cause, je n'ai pu recouper.

S'agissant du maghzen opérationnel d'Arris, commandé par Abdallah Bouchkioua, Maire de Tighanimine, il a pu être sauvé grâce aux efforts parallèles des Gendarmes de Batna et d'Arris et du Sous-Préfet d'Arris. Ce dernier ne voulaient pas que les gens qui l'avaient gardé pendant six ans soient livrés à l'ennemi. Il est intervenu auprès de la Légion pour qu'elle emmène Bouchkioua et ses hommes que la demi-brigade de Chasseurs avait abandonnés sur place.

Le Sous-Préfet Delnef avait d'autre part obtenu, depuis 1958, le jumelage de l'arrondissement d'Arris avec le département d'Indre et Loire, grâce à son camarade de déportation Renard, Maire de Château-Renault, qui intervint auprès des maires de France et des ministères concernés en offrant hébergement et emploi dans sa ville. Ce qu'il fit et qui explique que Château-Renault soit actuellement une des capitales des Chaouias français." ■

**Extrait du livre du Général Faivre
Les Combattants Musulmans
de la Guerre d'Algérie**

ÇA S'EST PASSÉ COMME ÇA !

PAR DANIEL ABOLIVIER



À quelques kilomètres de Tamazirt, siège de ma SAS d'Irdjen, tout près de la sous-Préfecture de Fort-National, se trouve un gros village, Azouza.

Ce village, comme toute la Crête de Fort-National, était réputé FLN. Pour le punir, on n'y avait pas installé de SAS, alors que l'importance de la population l'aurait justifié.

Comme je traversais assez souvent le village, en route vers la Sous-Préfecture à Fort-National, la route fait un angle droit à l'entrée du village, obligeant à ralentir.

Il était facile pour les vieux assis au bord de la route sur une placette, tenant une sorte de "djemaa", de reconnaître les gens qui passaient.

C'est ainsi qu'un jour je fus arrêté par des vieux qui me demandèrent si je voulais bien aller voir quelque chose à l'intérieur du village. Il s'agissait d'un gamin qui s'était brisé les deux bras en tombant d'un balcon. Sa mère l'avait poussé brutalement sur ce balcon et la balustrade s'était cassée ! Il était tombé, la tête la première, et avait eu le réflexe de se protéger de ses bras. Une guérisseuse locale lui avait réparé les deux bras en lui confectionnant un plâtre, peut-être avec de la semoule ! Sans doute la mère et les gens du village avaient-ils peur de braver l'interdiction de consulter un médecin français, à fortiori un médecin militaire !

Les vieux Kabyles savaient le danger que courait ce garçon de rester estropié et ils avaient eu le courage de braver l'interdiction FLN. À mon retour de Fort-National je pris le blessé et l'amenai à Tizi-Ouzou où ses deux bras furent remis en ordre !

Une autre fois, toujours sur la route d'Azouza, je fus arrêté par un taxi barrant la route dans un virage. Quand je demandai au chauffeur ce qui se passait, j'entendis de dessous le taxi une voix d'enfant qui criait au secours en français : "*Sauvez-nous !*".

Le chauffeur me dit alors que dans ce virage il avait rencontré deux enfants, sur des chariots à roulements à billes comme on en faisait à l'époque. Ils roulaient complètement à gauche et il n'avait pu les éviter. Il attendait les Gendarmes pour qu'ils puissent constater qu'il n'était pas en faute ! Bien sûr nous dégagâmes les deux accidentés et les conduisîmes à l'Hôpital de Tizi-Ouzou.

Peu après, j'allai prendre des nouvelles de mes deux accidentés et j'eus la surprise de n'en trouver qu'un à l'hôpital où je l'avais amené. On me dit alors que le chirurgien qui les avait opérés avait pris l'un des deux dans sa clinique : le père de ce jeune patient travaillait en France et était donc couvert par une assurance, c'était tout profit pour le médecin propriétaire

de la clinique ! J'allais voir à la clinique et le jeune patient se cramponna à mon cou et me dit : "*emmène moi, on meurt de faim ici !*".

J'allai demander des explications au médecin qui me mit à la porte devant les clients kabyles qui attendaient la consultation. J'allai rendre compte au Colonel Commandant les A.A à Tizi-Ouzou et le toubib vint me présenter des excuses !

J'ajoute que ce monsieur, médecin de réserve, se pavanait en ville en uniforme ! Cette pratique de prélever ainsi pour sa clinique privée des patients "solvables" de l'hôpital civil et militaire ne devait pas être exceptionnelle car elle s'est reproduite pour l'un de mes moghaznis, hospitalisé par moi à l'hôpital militaire après une chute d'un mirador... Le Dr "X" mettait ainsi en danger mon moghazni que je croyais en sûreté à l'hôpital militaire de Tizi-Ouzou.

Pour revenir à Azouza, je dois dire que lors de mon dernier passage sur la place que traversait la R N 15, après les "Accords d'Évian", un des vieux dont j'ai parlé plus haut se leva et vint me remercier de ce que j'avais fait pour les gens du village.

Enfin, pour en terminer avec Azouza, je dois raconter une histoire qui illustre bien la fin de la Guerre d'Algérie et la nature humaine.

J'avais rencontré à Tizi-Ouzou, Préfecture de Grande Kabylie, où je me rendais chaque semaine pour des courses de diverse nature, un couple d'instituteurs métropolitains, installés à Azouza. Ils me demandèrent si je pouvais les escorter chez eux au retour car les militaires d'Azouza ne voulaient pas d'eux dans leur convoi.

Les militaires accusaient ces instituteurs d'être pro FLN, parce qu'ils allaient dans le village rendre visite aux familles ! C'était vraiment simpliste, pour ne pas dire pire : les parents qui envoyaient les enfants à l'école, bravant ainsi les interdictions du FLN, n'allaient pas faire du mal aux instituteurs !

Quelques temps après, on construisit dans un de mes village, Adeni, une école préfabriquée d'une seule classe. À côté de cette école je construisis une autre classe en matériaux traditionnels et j'obtins de l'Inspecteur d'Académie que le couple d'instits d'Azouza y soit affecté, échappant ainsi à l'hostilité des militaires !

Après le cessez-le feu ces instituteurs changeaient de trottoir à Tizi-Ouzou pour ne pas me rencontrer. Ils allèrent demander au chef FLN, "Japon" (il avait les yeux bridés) un laissez-passer pour aller à Tizi-Ouzou ! Japon se moqua d'eux et leur dit : "*allez voir le Chef de SAS !*"

(2^{ème} partie) - Rivesaltes. Décembre

Hiver exceptionnel, un froid à ne pas mettre un chien dehors.

Les baraquements qui ont servi aux réfugiés espagnols antifranquistes, aux Juifs avant leur départ en camp de concentration, aux rappelés avant leur départ vers l'Algérie, sont complètement démolis. Ne subsiste que le bâtiment central transformé en mess pour l'occasion.

Écoutons Fatila Besnaci-Lancou nous raconter son arrivée, petite fille de huit ans et fille de Harki.



1962 : Embarquement de familles de Harkis.....

"L'après-midi tirait à sa fin lorsque les camions s'arrêtèrent dans le camp de Rivesaltes.

Des tentes kaki s'étendaient à perte de vue sur une plaine aride. La démesure de ce lieu était en phase avec l'absurdité de notre histoire. Le paysage semblait désertique. Le ciel était gris et bas.

Je fus frappée par la rareté des arbres. Des centaines d'hommes déjà installés dans le camp se précipitèrent pour voir les nouveaux arrivants. Chacun espérait retrouver un des siens. La plupart avaient la capuche de leurs burnous sur la tête. Ils avaient le dos courbé par le froid particulièrement rude cet hiver là et aussi par le poids de leur cœur démesurément grossi ...

Un militaire nous indiqua la tente qui nous avait été attribuée. C'était de grandes tentes pour dix personnes, mes parents et nous, les cinq petites filles. Le militaire nous informa qu'il allait faire venir une autre famille pour compléter l'effectif..."

À l'intérieur on regarde les visiteurs avec fatalité mais le regard interrogateur des hommes fait pitié. Leur fierté est bafouée vis-à-vis des leurs. La nôtre en prend un sacré coup !

La vie au camp s'instaure petit à petit. Malgré les apparences ce n'est pas un camp de concentration, c'est plutôt un concentré d'amertume.

Avec le printemps, certains trouvent du travail aux alentours. Bonne aubaine pour les vigneron et récoltants fruitiers, heureux d'avoir une main d'œuvre bon marché sous la main. La reconstruction des baraquements est entreprise, chaque famille dispose bientôt d'une cellule, mais alors vraiment sans confort.

Le camp est composé de neuf villages Harkis et d'un village civil. Chaque village se compose de six à huit baraquements de six à huit cellules chacun. Le camp au complet peut donc recevoir quatre ou cinq cent familles ; ce chiffre me paraît aujourd'hui terrible.

Un Capitaine commande chaque village avec un Lieutenant et plusieurs Sous-Officiers, encadrement pléthorique.

Peut-être y avait-il d'anciens SAS, comme moi, mais nous avons perdu notre Képi Bleu et repris un simple képi d'infanterie. D'autres camps de harki ont vu le jour en métropole à cette époque... L'Ardoise, Bourg-Lastic, Bias, etc...

Deux à trois fois par semaine, une distribution de "vivres" est organisée, avec l'aide de volontaires et en fonction de la composition de chaque famille. À chaque jour son lot de palabres concernant, par exemple, la manière dont ont été tués les poulets distribués ou la matériel détenu pour cuisiner au sein de chaque cellule.

Chaque lot voit arriver son lot de familles entières, toutes avec des nouvelles de plus en plus alarmantes de ceux qui sont restés sur place, emprisonnés ou peut-être déjà massacrés. Beaucoup de larmes, beaucoup de haine.

Un jour, et je m'en souviens comme si cela datait d'hier, un de mes anciens moghaznis est arrivé. Nous sommes bien sûr tombés dans les bras l'un de l'autre. Puis il m'a raconté... les Accords d'Évian et comment lui, il les a vécus !!!

De retour dans son village, en avril 62, les premières semaines se sont pour ainsi dire bien passées. Puis quelques responsables politiques du FLN sont arrivés et ont commencé à pousser la population à se manifester par la haine.

Mesures vexatoires, jusqu'à en arriver aux mains, insidieusement. Un jour qu'il rentrait chez lui quel-



re 62. Le Camp Joffre, la 40^{ème} Cie

qu'un vint le prévenir de ne pas se montrer et c'est ainsi qu'il assista, caché derrière un rocher au massacre odieux de ses anciens camarades de la SAS.

Il vit son frère succomber à un coup de hache sur le crane, d'autres brûlés vifs avec des braises dans le blouson et suspendus par les mains avec du barbelé. Énumération sans fin des pires atrocités. C'est bien la population qui agit, mais poussée par le FLN présent. Il semble que chacun veuille prouver sa bonne foi à ses nouveau maîtres, ou se racheter une conduite.

Scandalisé, il fallait bien me rendre à l'évidence : la plus grande partie de mes moghaznis, si fidèles et si confiants, avaient été odieusement massacrés.

Pourquoi l'Armée n'a-t-elle rien fait ?

Mais revenons au camp lui-même :

Notre travail consiste surtout à répertorier, trier, et enfin affecter les propositions d'embauche reçues d'un peu partout en France, à tel ou tel, en fonction de ses origines, de l'importance de sa famille, de ses qualités propres.

Là encore que de palabres, chacun restant très attaché à ses origines en Algérie. La femme joue un grand rôle dans ce choix et on la comprend. Un tel déracinement à la fois culturel et matériel ne peut pas se vivre sans problèmes.

À ce moment là les cellules psychologiques, qui fleurissent aujourd'hui au moindre problème, n'existaient pas.

Heureusement, ces "embauches" organisées par les préfectures, permettent de faire de la place. Des trains entiers soit formés vers le Nord de la France (Usinor), le Centre, le Sud-Est, un peu vers toutes les régions. L'accueil y est souvent bon, de très gros efforts de logement ont été consentis par certaines communes.

Le turn-over est important. Les célibataires sont faciles à recaser. Il faut parfois discuter longtemps avec certain chef de famille qui refuse de quitter le camp pour repartir vers un inconnu qui leur fait peur. D'autant plus que, là encore, le FLN, par le biais d'une certaine idéologie politique, a pu faire passer, à l'intérieur du camp, des messages de menaces. Un bon nombre d'entre eux à réussi son intégration au milieu de nous ; tant mieux et c'est bien la moindre des choses. Mais combien de familles entières ont traîné, de camp en camp, leur misère et leur incapacité à se réintégrer au sein d'une société de culture tellement différente. La population " Pied-Noir" en a certainement beaucoup mieux conscience car connaissant parfaitement leur culture, ils ont

également eu à souffrir après le massacre des leurs de l'exil forcé aggravé par la suffisance des Métropolitains à leur égard et, il faut bien le dire, de l'imbécillité de certains.

Pour tous, le 19 mars 62 reste le jour où tout a basculé dans le pire de ce qui pouvait être envisagé de pire.

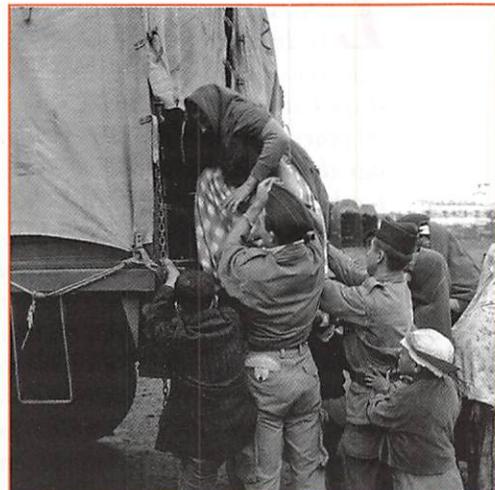
Ayant démissionné de l'Armée en septembre 64, je ne sais pas ce que tous ces gens sont devenus.

J'ai eu l'occasion de passer par ce camp de Rivesaltes, un peu comme en pèlerinage. Il est de nouveau presque entièrement démoli. Mon épouse ayant connu ce lieu elle aussi, puisqu'elle y faisait fonction d'assistante sociale pendant ces mêmes années, m'accompagnait, tous les deux nous sommes restés sans voix, saisis par l'émotion au souvenir de toutes ces années et de tout ce gâchis impardonnable. ■

Luc Triballier

Appelé de 1957 à fin 1959

Chef SAS 1960 à 1962 - Rivesaltes 1963 à 1964



.... fuyant l'Algérie

Note 1 : Dans la première partie de l'article de Luc Triballier dans le bulletin N°35 une erreur a été faite dans la légende de la première photo : il ne s'agit pas de l'auteur mais d'une personne inconnue !

Note 2 : Une demi-douzaine de "Camps de Transit" ont été ouverts dès juin 62 : Larzac, Bias, Bourglastic, puis ceux de Rivesaltes, Saint-Maurice l'Ardoise et La Rye-Le VI géant.

Ces camps sont la conséquence de l'abandon des Harkis par les autorités française au moment de l'indépendance de l'Algérie. et de l'exode qui a suivi. Il fallait répondre à l'urgence. Beaucoup d'anciens des A.A. y ont servi. avec dévouement.

Le séjour dans les camps a donc été une épreuve douloureuse pour nos camarades musulmans et leurs familles. On ne peut cependant pas les décrire, en jouant sur les mots, comme des "camps de concentration" !

Le témoignage concerne mon frère André Banon, âgé de 29 ans, disparu le 8 mai 1962, mon frère Jean-Paul, âgé de 28 ans, disparu le 30 mars 196, mon père Paul Banon, âgé de 57 ans assassiné le 30 septembre 1959.

Pour tenter de situer l'environnement général dans lequel nous avons vécu, je crois devoir faire un retour en arrière, très loin dans ma mémoire et exprimer l'analyse que j'ai pu en faire... quarante ans plus tard... et qui ne me semble pas contredire les différents documents qui apparaissent aujourd'hui.

1920

Paul Banon, mon père, âgé de 18 ans, né à Toulon, orphelin de père, part en Algérie.

1927

Vente aux enchères par le Gouvernement Général de l'Algérie d'une propriété de 80 ha.

Nature du terrain : sablonneux dans la partie Nord, argilo-calcaire dans la partie Sud avec quelques affleurements rocheux ; parcelles encore en friche (broussailles et palmiers nains).

Obligation de mise en valeur : culture, cheptel, construction des bâtiments nécessaires à l'exploitation, obligation d'habiter sur place et interdiction de revendre avant vingt ans.

Propriété sise à Le Guelta, acquise par Madame Auguste Banon, ma grand-mère habitant Toulon en France, restée veuve avec huit enfants à charge.

Cette propriété sera exploitée par mes parents.

1936

La crise qui touche le monde agricole, les difficultés rencontrées pour faire face aux emprunts, obligent mon père à exercer une autre activité.



La Famille Banon

Paul Banon, ingénieur agricole travaille donc au service des Prêts de la Caisse Régionale du Crédit Agricole et, par ce fait, circule dans toute l'Algérie afin d'étudier les demandes de prêts sollicités tant par les Européens que par les Français Musulmans ; avec tous il entretenait de bons rapports.

gardien Touati tente de sauver les bêtes dans l'incendie des écuries. IL A LA NEZ COUPÉ, ses enfants, sans l'intervention de l'un de ses hommes du FLN, faillirent être brûlés vifs par le chef du commando.

Ramené à Le Guelta avec sa famille, Touati perdra la raison et disparaîtra plusieurs jours par mois sans souvenir de ces passages à vise.

André Banon âgé de 23 ans s'installe avec son frère sur la ferme de Le Guelta.

1956 : décembre

Incendie de Le Guelta. La maison d'habitation est brûlée.

1957 - 1958

Jean Paul Banon saute à plusieurs reprises sur des mines, le camion est endommagé.

Les militaires français demandent à Jean Paul et André Banon qui parlent couramment l'arabe de les accompagner lors d'une opération de repérage et localisation d'une bande de rebelles dans la région. André Banon est blessé à la main. Civil dans une opération militaire il y a quelques problèmes pour les soins à lui donner (militaires, gen-

Philippe Banon
nous a autorisé à reproduire
l'article paru dans "Le Point" N° 1534

1950

Jean Paul Banon, mon frère âgé de 18 ans s'y installe et l'exploite. Il prendra aussi quelques années plus tard en fermage Bellota située à une dizaine de kilomètres, ferme qui appartenait au Caïd Loukil que mon père avait connu au Maroc pendant son service militaire avec comme responsable Touati.

1954

Les événements de la Guerre d'Algérie commencent.

1954 : juillet

Incendie, pillage de Bellota. Le

MILLE DE « PIEDS-NOIRS »

LE BANON (*)



▶ darmes, personne ne veut se mouiller).

Monsieur Coco, agriculteur à Bordj Baal, à quelques kilomètres du Guelta est assassiné sur la route, son gendre Monsieur Viti réussit à s'échapper et arrive chez mes frères après plusieurs heures de fuite avec une grenade dégoupillée à la main, prêt à se tuer lui-même plutôt qu'être pris par les fellaghas. Grande frayeur de tous.

À la demande de M. Viti et sur les instances des responsables administratifs de l'armée l'ensemble du secteur est en zone interdite, avec regroupement des populations, il fallait donc donner du travail aux hommes ; la ferme de Bordj Baal fut prise en métayage par Jean Paul Banon.

Une partie du troupeau bovin disparaît de la ferme.

Installation d'un poste militaire sur la propriété de Bordj Baal.

André Banon s'installe sur une exploitation agricole à Rouiba aux environs d'Alger au retour de son service militaire. Cette exploitation et celle de Le Guelta se complètent, mes deux frères travaillent donc ensemble.

1959 : 30 septembre

ASSASSINAT de Paul Banon, mon père, en service commandé : il revenait d'une inspection pour la Caisse des Prêts Agricoles du Gouvernement Général.

À cette époque, des convois militaires ouvraient le matin et fermaient le soir les routes autorisées à la circulation. Il voyageait de Berrouaghia à Alger peu avant la fermeture de cette route et tomba dans une embuscade tendue par les fellaghas contre le convoi militaire. Sa mort évita un massacre plus important sans doute.

1960 : 13 mai

Assassinat à Le Guelta de Georges Trofimoff, mon cousin, qui

était lui aussi exploitant. Âgé de 33 ans, sa femme et ses deux jeunes enfants de quatre et six ans furent accueillis à Alger par ma mère.

Jean Paul Banon continua d'exploiter la ferme pour Madame Trofimoff.

1960 : juin

Attaque de la ferme Trofimoff pendant les travaux agricoles. Ils repoussent cette attaque. L'armée leur avait confié des fusils Mas 36 en échange des fusils Lebel confiés précédemment.

Le nommé Pépiou qui avait grandi à la ferme de mes grands parents maternels dans cette même région était un ancien FLN repent. Il fut responsable d'un groupe d'auto-défense à quelques kms de Le Guelta et venait assurer la protection de mes frères lors des vendanges ou autres travaux. Venu ce jour sans prévenir le chef du poste militaire celui-ci le désarma et le rendit à la vie civile.

Pour le préserver d'une mort certaine, mon frère l'accueille chez lui.

1961 : 30 mars

ASSASSINAT sur la ferme Trofimoff de Jean Paul Banon.

André Banon tente de maintenir en activité les fermes de Le guelta en s'appuyant sur les ouvriers, tout en exerçant une surveillance sur la ferme de Rouiba. En septembre j'ai 15 ans, mon frère André me laisse seul sur le chantier des vendanges de Bellota sous la protection de deux ouvriers armés de fusils de chasse, car le plus proche poste militaire est à quatre kilomètres, pendant que lui-même procède au transport des raisins jusqu'à Le Guelta distant de vingt kilomètres. Tous les soirs nous rentrons chacun au volant d'un camion avec les ouvriers.

1962 : mars ou avril

J'accompagne mon frère sur la ferme de Bordj Baal. Le poste militaire qui y était installé a quitté ; le regroupement des populations existe toujours, le drapeau vert et blanc flotte sur l'ancien poste français.

Nous discutons avec les ouvriers, nous sommes les seuls Européens ▶



La ferme fortifiée de la Famille Banon

dans un rayon de quinze kilomètres. Un homme d'une cinquantaine d'années me semble-t-il, armé d'un fusil de chasse, s'avance ; la discussion continue ; un autre, plus jeune s'avance près du camion et fouille la cabine ; nous repartons.

1962 : 8 mai

DISPARITION de André Banon entre Paul-Robert et Le Guelta

1962 : août

Mise en demeure de l'État algérien de reprendre l'exploitation des fermes de Le Guelta.

1963

Ma mère Madame Banon qui exploitait la ferme de Rouiba près d'Alger échappe à une tentative d'enlèvement de la part d'un ouvrier agricole que la police de Rouiba lui a ordonné d'engager. Nous quittons l'Algérie.

Des discussions que j'ai eues avec ma mère à cette époque il me souvient que mon frère André avait été convoqué à Orléansville (préfecture du département) avant les accords d'Évian. En présence du Préfet et des autorités militaires le marché lui avait été mis en main ; L'ARMÉE SE RETIRE, LE FLN

PREND SA PLACE. VOTRE PERSONNE ET VOS BIENS SERONT SAUVEGARDÉS TANT QUE VOUS ACCEPTERER ET NE DIREZ RIEN. Dans le cas contraire, ON VOUS COFFRE.

J'ai lu des ouvrages et cela figure (peut-être sur les documents annexes) aux accords d'Évian que des expériences similaires avaient été tentées dans certaines zones.

QU'ONT FAIT LES AUTORITÉS FRANÇAISES dans la recherche des disparus ? et notamment la "commission mixte des contrôles" ? Quelques mois après sa disparition, nous avons appris de diverses sources qu'il était prisonnier avec d'autres personnes.

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Qu'avons nous pu faire, nous la famille ? rien, sinon espérer...

Espérer quoi ? son retour bien évidemment et ceci pendant plusieurs mois.

Mais après notre départ d'Algérie et celui de la majorité des Français de toutes de leurs souffrances. Question perpétuellement sans réponse, qui se renouvelle chaque fois qu'une discussion est engagée. Et toutes mes lectures rela-

tives à la guerre d'Algérie sont orientées vers cette recherche.

1999

Que penser et quelle attitude tenir lorsque l'on se fait traiter de "sale harki" et menacer par un jeune français d'origine algérienne, né à Toulon en 1981 ? C'est ce qui m'est arrivé (dépôt de plainte du 12 /11/99 au commissariat de Toulon pour dégradation volontaire) tant de sacrifices et de souffrances, pour autant d'incompréhension...

C'est pour cela que je vous demande d'élever le débat d'une manière objective et de parler de nos témoignages afin que les jeunes générations comprennent la réalité des faits.

Le droit d'ingérence a été utilisé à plusieurs reprises ces dernières années. À quand le droit de MÉMOIRE qui permettra de faire état des faits historiques occultés ?

Fils de Paul Banon, né à Toulon (France), nommé Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume, cité à l'Ordre de la Nation. Je suis pupille de la Nation, il m'a fallu demander par jugement une attestation de ma nationalité française !!!

Appel à contribution pour le Musée - mémorial du Camp de Rivesaltes

Projet du Conseil Général des Pyrénées Orientales retraçant l'histoire des différentes populations qui s'y sont succédées (notamment les Harkis). Actuellement dans sa phase de conception nous faisons appel à tous ceux qui pourraient contribuer à enrichir cette exposition par leurs témoignages, par des objets liés à l'exil, des documents, des photographies.

Pour cela contacter M. Moumen, Docteur en Histoire, fils de Harki,
tel 06 18 57 85 32

ou par mail : abdermoumen@yahoo.fr

ou joindre le bureau de la directrice du projet : Marianne Petit

Musée-Mémorial du camp de Rivesaltes

32 rue Foch - 66000 Perpignan

tel 04 68 80 13 00

MÉDECINS MORTS DANS L'EXERCICE DE LEUR MISSION HUMANITAIRE



Extrait de la Revue de l'Association Nationale des Médecins Anciens Combattants
Travail de recherche par le Dr J.M. Briotet
Président de l'Association des Médecins du Front

Médecin Lieutenant	Claude Guillemot, médecin SAS de Texenna, enlevé le 7 mai 1956, disparu depuis juillet 1957.
Médecin Auxiliaire	Maurice Feignon, SAS de Sidi Djilalli, assassiné lors d'une attaque le 23 mars 1956.
Médecin Auxiliaire	Jean Lepouleuf, SAS de M'Chounèche, tué dans son véhicule sanitaire le 30 mai 1956.
Médecin Lieutenant	Casimirius, SAS de Valée le 24 juillet 1956. (1)
Médecin Auxiliaire	Jacques Vanier, SAS de Bouzina, le 5 janvier 1957.
Médecin Lieutenant	Philippe Enault, SAS de Yakouren, le 15 novembre 1957.
Médecin Aspirant	Jean-Joseph Coulomb, SAS d'Ouled-Naceur, le 6 février 1961.
Médecin Aspirant	Jacques Gabenisch, SAS de Medrissa, le 22 décembre 1959.
Médecin S/-Lieutenant	Mathias, SAS de Aïn-Romana, le 28 août 1961.
Médecin Aspirant	Jean-Marie Terasson, SAS de Cheria, le 22 juillet 1959.
Médecin Aspirant	Roger Valente, SAS de Ras-I-Aïoun, le 11 février 1956.
Médecin S/-Lieutenant	Jacques Villaret, SAS de Guentis, assassiné à Ouglat Troudi, le 27 janvier 1960. (voir article dans le Bulletin des SAS N°31).
Médecin Aspirant	Camille Naudin, SAS de Ouled El Bahri, embuscade en mission de secours près des civils victimes d'attentats, le 7 octobre 1961. (2)



Jacques Villaret

Nous évoquons aussi ceux qui affectés dans les unités de quadrillage ou de combat sont morts en participant aux soins des populations civiles (75 médecins en tout) en particulier :

Médecin Auxiliaire	Hyacinthe Lagac, tué dans son véhicule sanitaire, le 18 avril 1956.
Médecin Aspirant	Raybaud, retour de mission à Taya, le 15 mars 1956.
Médecin Lieutenant	Luc Rochette, en mission dans les Aurès, mort à Biskra, le 17août 1957.

Et tous nos camarades disparus , médecins, officiers d'administration, vétérinaires, pharmaciens, chirurgiens dentistes, infirmier et infirmières, membres des équipes médico-sociales itinérantes , qui ont contribué aux soins des populations parallèlement à leur activité militaire ou civile et qui ont agi en collaboration quotidienne avec nos camarades qui administraient les SAS.

Docteur J.M. Briotet

Note 1 & 2 : SAS non identifiées : merci de nous aider à le faire.

J'ai assisté à la réunion des associations des Médecins Anciens Combattants à l'École de Médecine à Paris le 11 novembre 2011 et la Dr Briotet m'a remis cette liste que je publie volontiers en hommage aux médecins militaires sans lesquels les SAS n'auraient pu remplir leur tâche la plus importante : ramener les populations vers la France.

Le Dr Briotet, Président, le Dr Golhen, Secrétaire-Général de l'association des Médecins du Front ainsi que de nombreux médecins, anciens des SAS sont membres de notre association. **D.A.**

Généralités

D'une façon générale, la femme vit dans le respect des traditions et des coutumes. Aussi bien en matière d'habitat, l'alimentation et l'éducation, que dans la manière de s'habiller, elle conserve ses habitudes patriarcales.

Aucune évolution profonde n'est à enregistrer depuis ces dernières années. Le chef de famille conserve son autorité souveraine et exerce, en particulier, le droit de contrainte matrimoniale.

Les femmes âgées (Adjouzat) jouent elles aussi un rôle essentiellement conservateur dans le domaine de la tradition et des coutumes. Elles règlent les chikaïas entre les femmes au sein de la famille et parfois même à l'extérieur, lorsqu'elles sont vénérées. Elles servent en outre d'intermédiaires pour les mariages.

Sauf de rares exceptions, que l'on peut enregistrer chez les évoluées, les femmes sont claustrées et portent le "haïk" et l'"Adjar" (le voile) dès l'âge de la puberté. Elles sortent toujours accompagnées.

Condition de la femme

Les jeunes restent sous la tutelle maternelle jusqu'à leur mariage. Le père fait alors usage de son droit de contrainte matrimoniale, sauf quelques cas (2-3%) où il arrive que le jeune homme ou même la jeune fille choisissent librement son conjoint. Ces rares exceptions ne se rencontrent que dans le milieu évolué. Dans le mariage, l'épouse ne jouit que des libertés que veut bien lui accorder le mari, c'est-à-dire en réalité aucune. Elle élève ses enfants et ne leur donne qu'une éducation traditionnelle. Cependant à l'âge de 10 ans les garçons passent sous l'autorité du père.

Mariage

La quasi totalité des mariages

sont contractés devant la Cadi et ensuite déclaré à l'État-civil. On assiste même actuellement à la régularisation devant l'État-civil d'unions contractées devant quelconque taleb du douar.

Polygamie

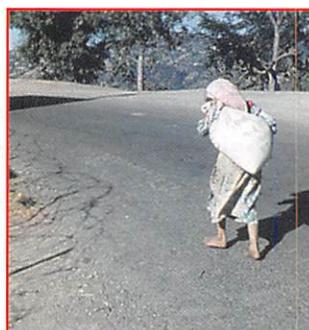
La polygamie existe encore chez les hommes âgés et aisés. Dans la Circonscription on peut admettre qu'environ 5 % d'hommes sont polygames. Cet état est profondément détesté mais accepté avec résignation.

Répudiation

Dans la plupart des cas, le mari fait usage de la répudiation unilatérale. Ces répudiations sont soumises au jugement du cadî et régularisées par acte de divorce à l'État-civil. La répudiée reprend tout ce qu'elle a apporté au mariage et reçoit en outre une pension alimentaire pendant quatre mois, lorsque le jugement est prononcé aux torts du mari. Dans tous les cas les enfants sont gardés par le père ; les nourrissons sont cependant laissés à la mère jusqu'à ce qu'ils aient atteint deux ans environ.

Aspirations de la femme

La jeune génération, surtout, aspire à plus de liberté. Elle souhaite la suppression de certaines coutumes : port du voile, claustration, répudiation unilatérale, polygamie. Elle cherche aussi à se libérer de la contrainte matrimoniale. Elle revendique la possibilité de fréquenter les établissements scolaires et d'enseignement spécialisé. Chez les évoluées, on note même le désir de prendre un emploi qui leur permettrait d'assurer leur situation matérielle, de



Petite fille portant un énorme sac de farine

bénéficier des avantages sociaux et en définitive de se libérer un peu de l'emprise de leur mari.

D'une façon générale les femmes souhaitent une évolution et, en particulier, l'amélioration de leur

condition juridique, sans vouloir cependant sortir du cadre de la morale islamique. Aussi le droit de vote qui leur a été reconnu a-t-il été généralement bien accueilli et, dès à présent, les femmes ont parfaitement conscience de leur promotion sur le plan politique.



Femmes portant un bidon de 40 l d'eau
Corvée deux fois par jour en montagne kabyle

Comité féminin

En raison du manque de locaux appropriés et d'animatrices, il n'a pas encore pu être créé de Comité Féminin à Condé-Smendou. Cependant diverses manifestations ont pu être organisées.

Ainsi à la suite des événements du 13 Mai, une importante délégation de femmes musulmanes de la Commune se rendit à Constantine manifester leur confiance à diverses personnalités dont M. Soustelle. Pour les remercier, un "kaoua" leur fut offert au bordj de la SAS le 27 mai 1958. Plus de cent cinquante femmes répondirent à cette invitation. De nombreuses européennes avaient tenu



► à s'associer à cette manifestation de solidarité féminine. Une fantasia exécutée par le Peloton à cheval du Maghzen clôtura la manifestation et obtint un très vif succès. Les femmes musulmanes poussèrent, à cette occasion, les "Youyous" traditionnels.

Commentaires de l'éditeur : l'évolution de la condition de la femme, entamée, notamment par l'action des SAS, a continué, bien qu'il y ait eu récemment une régression due à l'action des fondamentalistes musulmans.

J'ai remarqué, dans le travail de l'association, que beaucoup de jeunes femmes algériennes, "évoluées", notamment celles qui ont fait des études supérieures, ne se marient pas : elles ne veulent pas être sous la tutelle d'un homme, condition qui a été rétablie récemment.

Un extrait du livre de Charles Richard, Chef du bureau des Affaires Arabes de la Subdivision d'Orléansville - Alger 1848 Bastide Librairie-Éditeur

De la condition de la femme

L'administration doit se proposer de rétablir dans toute leur intégrité les garanties que la loi musulmane donne aux individus, en attendant que celles que nous apportons puissent être accordées.

Dans un pays où les opprimés et les malheureux sont en grande majorité, il n'y a pas de séduction, pas de charme plus puissant que celui des garanties générales assurées aux masses, il n'y a rien qui fasse éclater plus vivement la sympathie et la reconnaissance publique. La législation de Mahomet, bien qu'incomplète, confuse, parfois brutale et cruelle, établit pourtant certains droits qui



Avant - Photo Fernand Soton

ont un caractère sacré, puisque suivant son esprit ils sont accordés par Dieu même. Notre devoir est de les exhumer de l'anarchie morale où ils gisent étouffés et de leur donner le baptême de notre sanction.

L'être le plus malheureux et qui mérite tout notre intérêt, c'est la femme.

On a dit que le degré de civilisation d'un peuple pouvait se mesurer au degré d'émancipation dont la femme jouissait chez lui. Jamais cette parole n'a rencontré une plus éclatante confirmation qu'ici. Chez l'Arabe, la femme n'est plus la sœur de l'homme, que la tradition religieuse fait sortir de son flanc, pour proclamer le lien intime qui la lie à lui ; c'est uniquement la servante de la tente, le triste instrument des plaisirs d'un maître, l'esclave de ses caprices. En défigurant peu à peu le sens donné par la loi à la dot, la coutume et l'abrutissement populaire ont fini par considérer celle-ci comme un simple prix d'achat ; la femme est donc comme une bête de somme offerte au marché, et dont la valeur varie suivant la beauté et les qualités connues. On

dit d'un homme qui a perdu la sienne : « quel malheur ! c'est au moins une perte de cent douros » ; ou bien : « ce n'est rien, la défunte n'en valait pas dix ».

La polygamie, en couvrant du manteau de la légalité l'immoralité la plus honteuse et donnant un aliment constant à la jalousie et aux haines rongeuses, fait de la tente un enfer.

La jalousie et les haines produisent des luttes intestines, et, quand le maître rentre, le bâton est le seul moyen qu'il emploie pour les calmer. Il serait affreux de raconter tout ce que la brutalité



Après - Photo Fernand Soton

arabe fait supporter au sexe qui a produit Aspasia et Jeanne d'Arc, les deux faces de la beauté dont il rayonne. Pour ne soulever qu'un coin de ce voile, je rappellerai qu'un homme à qui nous avons donné le burnous d'investiture, a, dans un accès de jalousie, poussé la férocité jusqu'à couper le nez à sa femme, et à la renvoyer ainsi mutilée à sa famille. Le contrecoup de ces atrocités, qui rappellent les jours des premières calamités humaines, c'est le dévergondage des mœurs, une débauche dont nulle orgie ne peut donner la mesure. La pudeur, qui est le parfum de la femme civilisée, est inconnue à la femme arabe, et elle se livre, sans honte comme sans remords, au premier qui la veut.

La chose à faire d'abord pour améliorer son sort matériel, est de la soustraire aux mauvais traitements dont on l'accable. Il suffit pour cela de rappeler les maris à l'observation rigoureuse de la loi musulmane elle-même, qui donne à ce sujet les plus grandes facilités.

Un docteur vénéré, l'Imam Chouchaoui, dans son commentaire du Coran, sourats el-Mhaïda, dit : « *Si la femme a désobéi au mari en négligeant les soins du ménage, celui-ci lui en fait des reproches ; si les reproches sont sans effet, il l'éloigne de la couche nuptiale et lui désigne un endroit où elle doit coucher seule ; si ces deux punitions n'amènent encore aucun résultat, il est autorisé à la frapper de dix coups avec un objet doux, souple et large, si toutefois il pense que la chose soit profitable. Le mari qui contrevient à ces prescriptions reçoit du Hakem la défense de ne plus battre sa femme ; en cas de contravention, celui-ci le punit lui-même par les coups... ».*

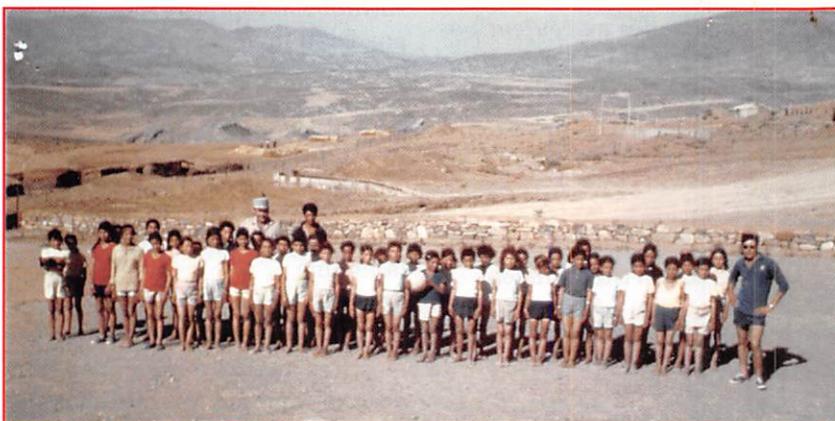
Il est manifeste que le législateur a voulu seulement agir sur l'amour-propre de la femme et non

pas sur son corps ; la peine de l'humiliation est évidemment le seul sens rationnel de la loi

Ainsi, bien que des coutumes barbares l'aient altérée au point de permettre à l'époux d'assommer l'épouse, de la tuer même, ainsi que cela se passe dans certaines localités, il nous est possible, en invoquant la loi même, de mettre un terme à la brutalité féroce de celui-là, en proclamant et faisant respecter les garanties qu'elle accorde à celle-ci. La conséquence de ce premier résultat obtenu sera une juste réaction de la femme contre son oppresseur. N'étant plus battue comme une bête de somme, sa condition s'élèvera à ces propres yeux ; étonnée d'avoir des

droits, elle songera à les demander tout entiers, elle voudra régner seule dans la tente, et sera fort surprise d'apprendre encore de nous que la loi l'y autorise et qu'elle peut étouffer du pied la polygamie, qui est son ennemie la plus cruelle.

Et en effet sidi Brahim Tétéi, dans son commentaire de sidi Krelil, au chapitre des mariages, dit : « *Les actes peuvent comporter certaines conditions par lesquelles seules l'union a lieu. Ces conditions sont : de ne pas faire partager à une autre le lit conjugal, de ne pas éloigner la femme de son pays, de ne pas en prendre une seconde, de ne pas lui associer de concubine »* et autres de ce genre.



Le Chef Soton et le moniteur maçon à ses côtés, et le moniteur SFDA, assassiné après l'indépendance

Photos envoyées par notre camarade Fernand Soton, Chef du maghzen puis Chef de la SAS de Oualed Rached (Sétif-Bordj-Bou Arreridj).

Notre camarade est décédé. Ces photos sont un hommage à son action, notamment pour l'émancipation es femmes musulmanes.

Je suis persuadé que l'action des SAS dans ce domaine, comme dans d'autres, a été irréversible. Notre travail n'a pas été vain !



Fillette au cours de gymnastique : symbole de l'émancipation

ENTRÉE EN FRANCE DE HARKIS

PAR MAURICE KERVÉNOAËL



Maurice de Kervénoaël, Sous-Lieutenant du contingent en Algérie de 60 à 62 a fait passer en France quelques uns de ses Harkis et leurs familles dans la propriété de son beau-frère. J'ai extrait de ses mémoires un épisode les concernant.

« Quelques temps après, il y eut successivement à Sériège la visite de gendarmes, puis des agents des Renseignements Généraux. Mes premiers, débarquant par deux comme le font toujours les "pandores", venaient officiellement constater et enregistrer l'arrivée sur la commune de vingt musulmans. Ils venaient aussi, à la demande de leurs chefs, effectuer une petite enquête discrète sur ces harkis qui fuyaient l'Algérie...

Les formalités administratives accomplies et tous les papiers de nos protégés s'avérant en règle, une conversation, informelle cette fois, s'engage. Le père de Z. s'aperçoit que l'adjudant-chef porte la médaille militaire. Il lui demande où il l'a gagnée :

- « *En Indochine* », répond le gendarme fièrement,
- « *Ci bien* », dit le vieux Z.

Puis il soulève sa kachabia crasseuse, montre sa propre médaille militaire :

- « *Monte Cassino, Italie 1944* ».

Le gendarme le regarde ébahi. Alors l'oncle âgé de T. relève à son tour sa kachabia, montre avec orgueil sa vieille veste ornée du filet de la médaille et dit simplement :

- « *Verdun 1917* ».

Les deux pandores, impressionnés et presque mal à l'aise, se demandaient visiblement pourquoi on les avait envoyés faire une enquête. À compter de ce jour, la maréchaussée regarda avec respect ces hommes, ces vieux « bougnoules », qui avaient comme T. ou son frère, payé au risque de leur vie le droit de vivre en France. Cela facilita grandement la suite des rapports avec l'administration locale. Plus distrayante fut la visite des agents des Renseignements Généraux. Ces messieurs ne se préoccupaient plus maintenant des agissements du S-Lieutenant

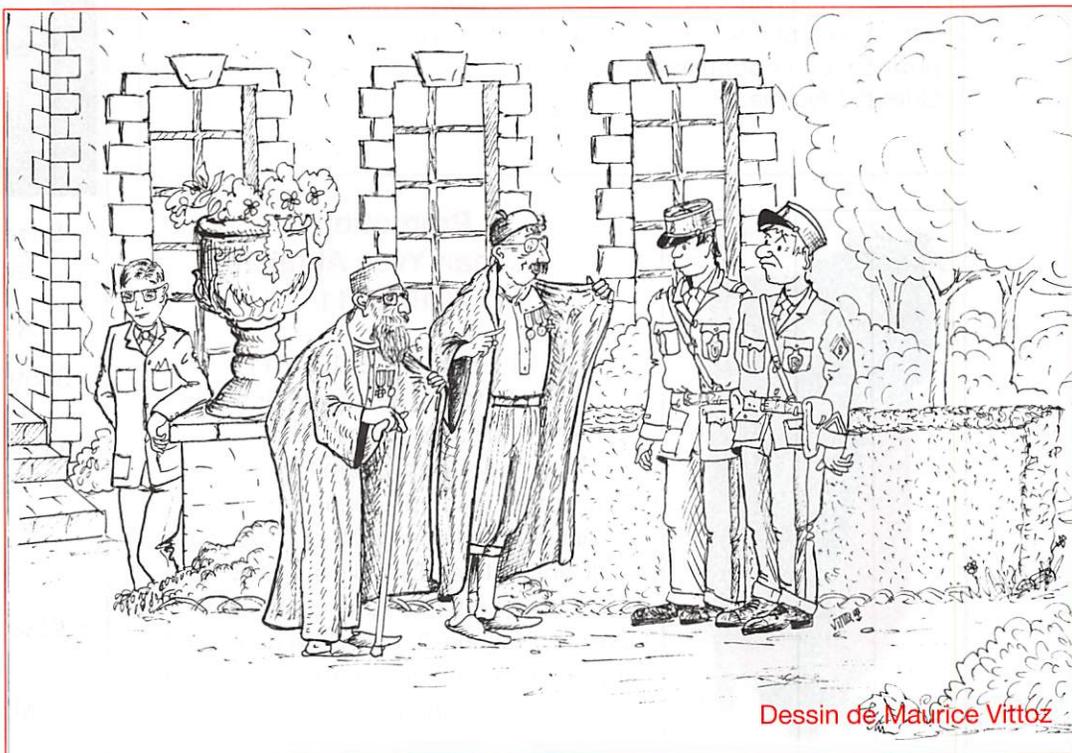
de Kervénoaël mais, chafouins, s'inquiétaient pour la vie des harkis, leur sécurité. Ils craignaient que les musulmans pro-FLN vivant à Narbonne, à environ dix-sept kilomètres de là, ayant appris par la presse la présence à Sériège de harkis, n'organisent une expédition punitive.

Gilles convoque donc nos supplétifs et les hommes des RG commencent un petit discours sur la présence du FLN. Ils sont immédiatement interrompus par G. qui dégage son grand couteau et crie :

- « *Où ils sont les fellouzes ? Taïeb, Kouider, Mohammed, « aroua mena fissa ». Venez vite, il y a les fellouzes !* »

Et voilà nos hommes suivis des deux vieux se préparant au combat, sortant chacun des couteaux et demandant aux agents des RG de les conduire à Narbonne pour aller casser du fell.

Gilles, très pince sans rire, fait alors remarquer aux deux fonctionnaires déconcertés qu'il serait peut-être prudent de prévenir le FLN de prendre garde et en tous cas de le dissuader de toute action si l'on voulait éviter un bain de sang. Exit les RG ! Nous n'entendîmes plus parler de ces messieurs, ni du FLN.



Dessin de Maurice Vittoz

La France diffamée à propos de la guerre d'Algérie

Repris de " La voix du Combattant " magazine de l'Union Nationale des combattants N° 1764 - avril 2011. Le Courrier des lecteurs.

Son auteur, Jean Marie Breton est ancien Chef de SAS et membre de l'association.

" Nous entrons dans une période à haut risque à cause de l'anniversaire de l'indépendance de l'Algérie en 2012. On parle beaucoup de réconcilier les mémoires ! Nous voulons tous la réconciliation des hommes mais réconcilier les mémoires actuellement ne peut être qu'un leurre vu la dissymétrie dans le rapport que le Pouvoir entretient avec l'Histoire en France et en Algérie. Ajoutons que certains de nos compatriotes ont une propension à l'autoaccusation et que beaucoup de jeunes journalistes ne connaissent la guerre d'Algérie qu'à travers une information biaisée.

Pouvons nous accepter que dans les grands médias, des intellectuels et des journalistes continuent à diffamer la France ?

Deux exigences peuvent nous guider : la vérité et l'honneur de la France.

Mais que faire ?

Toute action collective doit être décidée à la tête de l'UNC mais nos suggestions seront peut-être utiles.

Individuellement, nous aurons du poids si nous sommes nombreux à intervenir auprès des chaînes de télévision, des journaux, du CSA, des parlementaires à chaque dérive. Nous devrions aussi diffuser autant que possible nos actions positives pour aider et pour promouvoir la population locale, avec son concours, pendant la Guerre d'Algérie.



Promotion Lt Jean Yves Alquier 2010-2011

La promotion 2010-2011 du 4^{ème} Bataillon de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr a choisi de prendre le nom de notre camarade Jean Yves Alquier ancien Chef de la SAS de Texenna (Constantine-Djidjelli) en 1956/57. Cité trois fois au cours de la Guerre d'Algérie, il s'était distingué par la publication d'un des premiers livres sur cette période «Nous avons pacifié Tazalt».

Nécrologie

Nous avons appris, avec tristesse le décès de notre camarade Sebti Zouaimia. Ancien Attaché à la SAS de Laverdure (Souk-Ahras) de 1956 à 1962, il avait servi auparavant au GMS N° 2 dans la même ville. C'était un fidèle de notre association. Il ne manquait pas une assemblée ou réunion. Dans la petite ville de Maurs (Cantal), où il s'était retiré après une carrière dans l'administration d'un collège, il était aimé et respecté.



❖ Hommage à Steve Jobs fondateur d'Apple

Sans mon «Mac» je n'aurais pas pu faire le travail que je fais seul depuis 23 ans !

À ce jour :

- 8559 fiches de moghaznis ou harkis
- 3794 adresses d'anciens des SAS, membres ou non membres et de services et correspondants divers
- 4233 affectations de camarades SAS.

Milliers de courriers...



Bibliographie

• Képi Bleu dans les Aurès

de Jean-Pierre Eyméoud

Un appelé Chef de SAS dans les Aurès de 1959 à 1961, que dit Jean-Louis Eyméoud de cette aventure ? " Exaltant !" Il est bien vrai que dans une sombre guerre, l'œuvre des "Sections Administratives Spécialisées", bien mal nommée, est un rayon de soleil. Elles travaillent v au plus près de la population, dans la tradition des " Bureaux Arabes ". Certes, le récit de l'auteur ne verse pas dans l'angélisme. Il ne cache rien des erreurs, voire des crimes de certains de nos gens. Mais il réclame, avec une belle vigueur, que nos repentants d'aujourd'hui mettent un peu de pudeur, ou seulement de raison, dans leur repentance vertueuse. Lui-même ne cache rien de ses états d'âme, le plus poignant ayant pour objet le

sort, de plus en plus évident, de plus en plus dramatique à mesure que le temps passait, promis aux moghaznis qu'il employait. CLB

Commentaire paru dans la «Gazette de l'Association des Écrivains Combattants»

18 rue Vézelay - 75008 Paris N° 121 - Mai 2011.

Livre à commander à l'auteur :

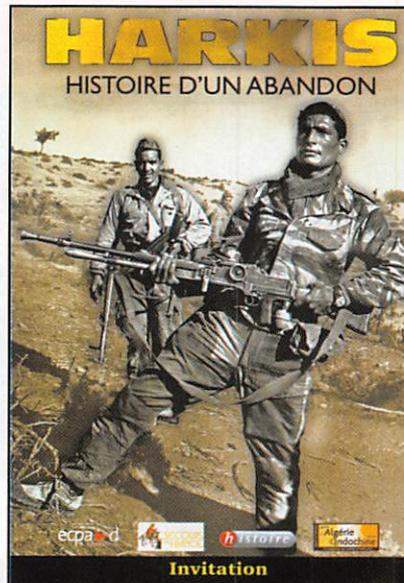
3 impasse Montjoie - 14270 Ouezy - tél 02 31 20 04 79

• Commissaire de Police en Algérie (1952-1962°

de Roger Le Doussal

Témoignage étayé d'un travail approfondi dans les archives ; éclaire sur un aspect essentiel de la Guerre d'Algérie, le terrorisme de tous bords, auquel un Commissaire de Police a été confronté.

Riveneuve Editions - 75 rue de Gergovie - 75014 Paris
www.riveneuve.com - 30 euros



DVD Harkis
l'histoire d'un abandon
DVD à commander sur
www.boutique.ecpad.fr
(jacquette : photo ecpa)

C'est grand, c'est généreux, la France ! (suite) (extrait d'une pièce d'un dossier)

Le Ministre de l'Immigration,
de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire
à
Monsieur le Président du Tribunal Administratif de NantesS

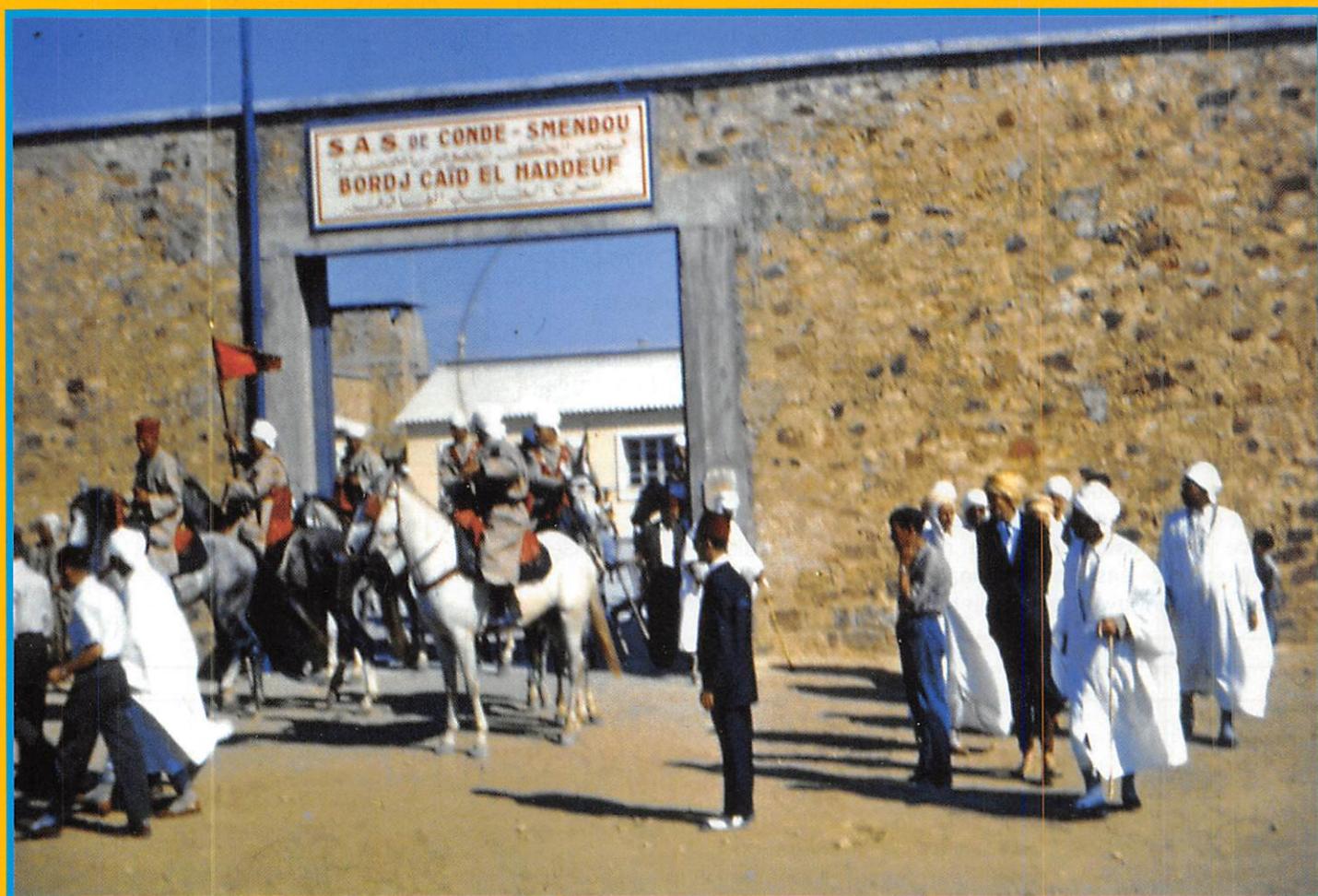
Objet : Recours n° formé par Madame X

J'ai l'honneur de vous faire connaître mes observations dans cette affaire.

Dans son recours, Madame X expose par ailleurs qu'elle est française dans l'âme et qu'elle est la fille et petite fille de caïd assassiné en 1956 par le FLN.

Par conséquent, les circonstances tirées de son attachement à la France, de son intégration culturelle depuis sa naissance, ne font pas obstacle à ce que je puisse légalement rejeter la demande de réintégration dans la nationalité française de l'intéressée .

Extrait d'une réponse du Ministère de l'Intégration au Tribunal Administratif de Nantes concernant la demande de réintégration dans la nationalité française d'une ancienne Attachée médicale d'une SAS venue en France parce que la vie était impossible pour elle en Algérie. Elle s'était portée volontaire pour travailler dans les Affaires Algériennes alors que sa situation sociale ne l'obligeait pas à travailler: elle était fille d'un caïd et petite-fille d'un Àgha.



Eté 1958
S.A.S. de Condé- Smendou (Département de Constantine
Départ d'une fantasia
(Photo de notre camarade Jacques Rousseau)